



Financière agricole du Québec
Développement international

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ASSURANCE RÉCOLTE DANS LES PAYS DE L'UEMOA

ATELIER DE VALIDATION DES RÉSULTATS DE LA PHASE II

20 ET 21 JUILLET 2011



- La BOAD a confié en janvier 2010 au groupe AECOM/FADQDI le mandat de réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un programme d'assurance récolte dans les pays de l'UEMOA.
- AECOM est un fournisseur mondial de services professionnels d'appui technique et de gestion en ingénierie dans des champs d'expertise variés, dont notamment le développement rural et le développement agroalimentaire.
- FADQDI est une filiale de La Financière agricole du Québec, organisme spécialisé dans le développement et la mise en œuvre de programmes de financement agricole, de protection du revenu agricole, de systèmes d'information géographique (SIG) .



2. BUTS ET OBJECTIFS VISÉS DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

- Procéder à la caractérisation de l'agriculture des pays de l'UEMOA afin d'en apprécier la productivité et d'en mesurer les performances
- Définir les conditions dans lesquelles un programme d'assurance récolte pourrait contribuer au développement de l'agriculture de chacun des pays de l'UEMOA
- Développer des protections d'assurance permettant de sécuriser les activités économiques des filières agricoles et de favoriser la pérennité des exploitations agricoles et le développement des communautés rurales



3. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 La nécessité de caractériser étroitement les milieux de vie

- Caractérisation géographique: les grands ensembles géographiques, le relief, les types de sols, les ressources hydriques
- Caractérisation du climat: les zones climatiques, les contraintes climatiques à la pratique de l'agriculture, les impacts des changements climatiques
- Caractéristiques agronomiques et économiques des milieux de vie: les principales productions agricoles par pays, les zones géographiques de production, les principales filières porteuses

3.2 La gestion des risques en agriculture: une approche systémique

- Les producteurs agricoles sont confrontés à des risques de marché, des risques de production, des risques financiers, des risques institutionnels et des risques liés aux ressources humaines
- Le producteur agricole est un agent économique qui élabore en première ligne sa propre stratégie de mitigation des risques
- L'assurance récolte est un outil qui permet de mutualiser la gestion des risques, qui sécurise l'exploitation agricole et qui en protège le revenu



4. VOIES ET MOYENS DÉVELOPPÉS PAR AECOM / FADQDI POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

4.1 PHASE I: la caractérisation des pays de l'UEMOA

- Une mission exploratoire dans chacun des pays de l'UEMOA (mars 2010)
- Un rapport d'étape complet sur l'ensemble des activités de caractérisation réalisées en date du 31 juillet 2010
- Un atelier de validation des résultats permettant de mesurer le niveau d'intérêt des partenaires associés à la démarche (août 2010)
- Une opération visant l'obtention de données complémentaires et plus détaillées sur les rendements et le climat (septembre 2010 à janvier 2011)

- Un bilan de la Phase I des travaux réalisés et de l'Atelier de validation des résultats:
 - Un intérêt manifeste pour la mise en œuvre d'un programme d'assurance récolte
 - La nécessité de mesures d'accompagnement pour faciliter la compréhension et le fonctionnement d'un tel programme
 - La nécessité d'apporter une grande attention aux besoins et attentes des producteurs agricoles



5. DÉTERMINATION DES TAUX DE PERTE DES CULTURES

Chacun des pays de la zone UEMOA a fait l'objet d'un dossier d'analyse des risques naturels et climatiques:

- Inventaire des données de base répertoriées et leur valeur d'usage (rendements/climat)
- Description des zones agroécologiques
- Répertoire des divisions administratives et des superficies cultivées par culture
- Tableaux synthèse des rendements moyens et des taux de perte
- Distribution géographique des taux de perte des cultures



6. MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ASSURANCE RÉCOLTE DANS LES PAYS DE LA ZONE UEMOA

1.1 Un projet à trois dimensions

Politique

- Le rôle de l'agriculture dans l'économie
- L'approche systémique dans l'élaboration des politiques agricoles
- L'accroissement de la qualité de vie des communautés paysannes
- La stabilisation des interventions de l'État en situation de dommages majeurs

Stratégique

- La réduction des effets négatifs des changements climatiques
- Une contribution à la pérennité des exploitations agricoles
 - L'accroissement de l'accès au crédit
- L'accroissement de la productivité et de la compétitivité des fermes

Scientifique et Technique

- La caractérisation climatique, agrologique, économique, socio-économique, géographique
 - L'analyse des risques naturels
 - Les analyse statistiques
 - Les analyses actuarielles
 - L'analyse financière du projet

- Les travaux réalisés dans le cadre de la Phase II de l'Étude de faisabilité ont permis de caractériser l'environnement dans lequel évolue l'agriculture des pays de l'UEMOA et d'en déterminer les facteurs de risque qui en affectent la productivité
- Les travaux réalisés dans le cadre de la Phase II de l'Étude de faisabilité ont permis de définir les taux de perte historiques des principales cultures des pays de l'UEMOA, de définir les termes d'un programme d'assurance récolte basé sur les rendements de zones homogènes de production agricole et d'en établir les coûts
- L'ensemble des travaux réalisés à ce jour ont permis également de définir les projets d'intervention et les projets pilotes pour la mise en œuvre de programmes d'assurance récolte adaptés aux attentes exprimées dans chacun des pays de l'UEMOA, tout en tenant compte des contraintes propres à chacun de ces pays

Dans ce contexte, il appert que les projets d'intervention qui sont avancés doivent appuyer les démarches initiées par l'AMAB (Bénin) et la CNAAS (Sénégal) et répondre aux besoins particuliers liés à la réalisation de leur plan d'action respectif.

Il appert également que les projets d'intervention auprès de la Guinée-Bissau, de la Côte d'Ivoire et du Togo, devraient permettre la mise à niveau des banques de données agricoles dans un horizon de temps restreint, ce qui favorisera l'implantation d'un programme d'assurance récolte adapté à leurs besoins respectifs.

Il appert finalement que les projets pilotes pour l'implantation d'un programme d'assurance récolte pourraient être mis en œuvre rapidement pour le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Togo.